



Return Bids to :

Retourner Les Soumissions à :

NRCan.pacific_region_bid_submission-pacific_
region_bid_submission.RNCan@canada.ca

or

Natural Resources Canada
Bid Receiving Unit – Mailroom
506 Burnside Road West
Victoria, British Columbia
V8Z 1M5

**Request for Supply Arrangement (RFSA)
Demande d'arrangements en matière
d'approvisionnement (DAMA)**

Questions & Answers

Questions & Réponses

Comments – Commentaires

**Questions & Answers 28-68
Questions & Responses 28-68**

Issuing Office – Bureau de distribution

Natural Resources Canada
Procurement Services Unit
506 West Burnside Road
Victoria, British Columbia
V8Z 1M5

Title – Sujet Energy Analysis and Data Collection Services	
Solicitation No. – No de l'invitation NRCan-5000033922	Date February 1, 2019
Requisition Reference No. - N° de la demande 140886	
Solicitation Closes – L'invitation prend fin at – à 02:00 PM Pacific Standard Time (PST) on – le 18 February/ Février 2019	
Address Enquiries to: - Adresse toutes questions à: Gerald Baran gerald.baran@canada.ca	
Telephone No. – No de telephone (250) 298-2502	
Destination – of Goods and Services: Destination – des biens et services: Natural Resources Canada 580 Booth Street Ottawa, Ontario K1A 0E4	
Security – Sécurité This Request for Supply Arrangement includes provisions for security. Cette Demande d'arrangement en matière d'approvisionnement comprend des dispositions en matière de sécurité.	
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur Telephone No.:- No. de téléphone: Facsimile No.: - No. de télécopieur:	
Name and Title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	



(English version follows below)

Question 28

Sous le Volet de travail C, pour l'Exigence obligatoire O-5, est-ce que la Couronne pourrait considérer ajouter comptabilité comme l'un des certificats postsecondaires acceptés afin de rencontrer l'exigence?

Réponse de RNCan Q28: Oui, comptabilité peut être ajouté en tant que l'un des certificats postsecondaires acceptés. La DAMA a été modifiée.

Question 29

Sous le Volet de travail C, pour l'Exigence obligatoire O-6, est-ce que la Couronne pourrait définir ce qui pourrait être considéré comme une étude énergétique?

Réponse de RNCan Q29: La portée de l'étude sur la consommation d'énergie peut être très large. Les sujets possibles et non mutuellement exclusifs de l'étude sur la consommation d'énergie comprennent notamment les suivants :

- La consommation d'énergie par secteur (bâtiments, équipements, industrie, transports) ou par source d'énergie ou utilisation finale (demande finale);
- Le mesurage de la consommation d'énergie;
- L'efficacité énergétique;
- L'adoption de technologies commerciales et de mesures ayant une incidence sur la consommation d'énergie par les industries et l'intensité énergétique associée;
- L'intensité énergétique dans les bâtiments commerciaux, institutionnels et résidentiels;
- La rénovation et la mise à niveau de bâtiments;
- La ventilation de la consommation d'énergie par secteur et sous-secteur;
- Les conséquences de la consommation d'énergie et de l'efficacité énergétique sur l'économie (emploi, PIB, commerce, etc.);
- Les technologies visant à réduire la consommation d'énergie;
- Les investissements visant à réduire la consommation d'énergie;
- La législation, la réglementation, les politiques, les normes, les programmes et les projets liés à la consommation d'énergie et à l'efficacité énergétique;
- L'estimation des répercussions des programmes d'efficacité énergétique;
- Le code national de l'énergie pour les bâtiments;
- Les émissions de GES associées à la consommation d'énergie;
- La modélisation des tendances de consommation d'énergie (allocation, prévisions);
- La méthodologie utilisée pour les analyses, les prévisions et la collecte de données en matière de consommation d'énergie.

Question 30

En ce qui a trait à O-6 pour le Volet de travail E, RNCan accepterait-il de modifier la liste des programmes d'études afin d'inclure un diplôme ou un certificat d'études postsecondaires en administration publique/des affaires, semblable aux exigences obligatoires en matière d'études pour ce rôle, sous les Volets de travail A, B, C et D?



Réponse de RNCan Q30: Non, RNCan ne peut pas accepter de modifier la liste des programmes d'études afin d'inclure administration publique/des affaires sous O-6 du Volet de travail E puisque ce volet requiert des connaissances techniques qui ne sont pas requises sous les Volets A à D.

Question 31

Je souhaite savoir si les exigences en matière de sécurité présentées dans la demande sont applicables dès la sélection de la liste des entreprises ou si elles ne doivent être satisfaites que lorsqu'une entreprise figurant sur la liste souhaite soumettre une proposition pour un projet du gouvernement du Canada.

Réponse de RNCan Q31: Conformément à la Modification 003 relative à l'appel d'offres NRCan-5000033922, les exigences en matière de sécurité doivent être satisfaites avant l'octroi de l'arrangement en matière d'approvisionnement.

Question 32

La date limite indiquée sur le document est le 21 janvier, mais il est indiqué sur le portail Web que la date limite serait plutôt le 4 février. Pouvez-vous me confirmer quelle est la bonne date limite?

Réponse de RNCan Q32: La demande de propositions se termine le lundi 18 février 2019 à 14 h (HNP).

Question 33

Certains documents sont nécessaires pour les contrôles de sécurité et je constate que la procédure pour les obtenir peut prendre jusqu'à 6 mois. J'aimerais savoir si ces documents sont nécessaires dès la soumission ou s'il était acceptable que la demande soit en cours à condition que les documents soient obtenus avant le premier mandat éventuel du contrat.

Réponse de RNCan Q33: Veuillez consulter l'article 6.2.1 « Exigences de sécurité » pour de plus amples renseignements, en particulier le paragraphe 2 des Exigences de sécurité pour chaque volet de travail.

Question 34

Existe-t-il un processus administratif permettant d'obtenir une cote de sécurité pour les ressources qui sont citoyens américains afin qu'ils puissent être admissibles en tant que ressources proposées? Si oui, serait-il possible de nous informer du processus?

Réponse de RNCan Q34: Voici le lien vers les renseignements ainsi que les processus à suivre concernant les exigences de sécurité des contrats internationaux : <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/international-fra.html>



Question 35

Devons-nous obtenir des cotes de sécurité pour les membres du personnel avant de soumettre une réponse? Si oui, quel niveau et quels formulaires sont requis?

Réponse de RNCan Q35: Veuillez consulter l'article 6.2.1 « Exigences de sécurité » pour de plus amples renseignements, en particulier le paragraphe 2 des Exigences de sécurité pour chaque volet de travail.

Question 36

Nous ne savons pas exactement ce qui est requis dans le formulaire de l'Annexe 2 à la page 90 de la DAMA. Dans la section « Personnel proposé par le soumissionnaire », sous « Primaire », nous devons répondre à la question suivante pour chaque ressource :

« Oui/Non (encerclez votre choix) ». Cela signifie-t-il que nous devons indiquer s'il s'agit ou non d'une personne de remplacement ou de la personne clé que nous proposons?

Réponse de RNCan Q36: L'annexe 2 intitulée « Ressources proposées » a été entièrement retirée.

Question 37

Dans la section « Personnel proposé par le soumissionnaire » – sous « Sécurité », il est écrit « Oui/Non (encerclez votre choix) ». Cela signifie-t-il que si la personne a une cote de sécurité quelconque, nous devrions entourer « oui »?

Réponse de RNCan Q37: L'annexe 2 intitulée « Ressources proposées » a été entièrement retirée.

Question 38

Dans la section « Personnel proposé par le soumissionnaire », il est question du « Niveau de sécurité du personnel ». Cela signifie-t-il que la ressource doit préciser le niveau de sécurité qu'elle possède, le cas échéant?

Réponse de RNCan Q38: L'annexe 2 intitulée « Ressources proposées » a été entièrement retirée.

Question 39

En ce qui concerne les exigences de sécurité pour les personnes proposées par le fournisseur, RNCan peut-il confirmer si ces exigences doivent être satisfaites dès la présentation d'une soumission dans le cadre de la présente DAMA ou uniquement lors du processus d'approvisionnement (c.-à-d. lorsque RNCan publie une demande de proposition)? Par exemple,

si une personne a déjà commencé le processus en vue d'obtenir une cote de sécurité (cote de fiabilité), mais ne l'a pas encore obtenue, pouvons-nous l'inclure dans notre soumission dans le cadre de la présente DAMA?



Réponse de RNCan Q39: Conformément à la Modification 003 relative à l'appel d'offres NRCan-5000033922, les exigences en matière de sécurité doivent être satisfaites avant l'octroi de l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA).

Question 40

À la page 50 de la version anglaise de la DAMA (C3 – Expérience des ressources proposées pour le Volet de travail F), il y est écrit que 'Le fournisseur (soumissionnaire) et/ou la ressource proposée doit fournir un minimum de deux (2) références par projet...'. Pourriez-vous clarifier le 'et/ou'? Nous fournirons des références en ce qui a trait à l'expérience de la firme sous la section C2 tel que requis; est-ce que cela sera considéré comme suffisant ou s'il est préférable d'avoir également des références pour les ressources liées aux projets? Ce ne sont pas tous les volets de travail qui requièrent des références dans les curriculum vitae.

Réponse de RNCan Q40: Il n'est pas nécessaire de fournir des références pour l'exigence C3. Cette exigence a été retirée.

Question 41

Est-il possible de soumettre une candidature pour un volet de travail en particulier en association avec une autre firme, et en tant que consultant unique pour les autres au même moment?

Réponse de RNCan Q41: Un groupe d'entreprises peut proposer des personnes provenant d'entreprises différentes pour occuper les postes au sein d'un volet donné. Veuillez consulter la Partie 5 – Attestations (page 56) de la DAMA.

Question 42

En ce qui a trait aux questions liées aux exigences en matière de cote de sécurité pour la DAMA 140886, Volets de travail D et F (p.58 de la DAMA) : Avoir le statut « cote de protection des documents approuvée au niveau PROTÉGÉ B » est-il un prérequis pour poser sa candidature sur la DAMA, ou si le statut PROTÉGÉ B peut être obtenu après que l'arrangement en matière d'approvisionnement ait été octroyé?

Réponse de RNCan Q42: Non, il s'agit d'un prérequis avant l'octroi de la DAMA.

Question 43

Est-ce que tous les membres du personnel compris dans la demande doivent avoir une cote de fiabilité au moment de la demande ou la cote peut-elle être attribuée à certains membres du personnel après l'octroi de l'arrangement en matière d'approvisionnement?

Réponse de RNCan Q43: Veuillez consulter l'article 6.2.1 « Exigences de sécurité » pour de plus amples renseignements, en particulier le paragraphe 2 des Exigences de sécurité pour chaque volet de travail.



Question 44

Si des sous-traitants devaient être inclus dans la soumission, auraient-ils besoin de l'approbation préalable de la DSIC ou du TPSGC?

Réponse de RNCan Q44: Oui. Tous les sous-traitants doivent être approuvés par la DSIC ou le TPSGC.

Question 45

Tous les experts proposés doivent-ils avoir la cote de sécurité requise au moment présenter une soumission dans le cadre de la présente DAMA?

Réponse de RNCan Q45: Veuillez consulter l'article 6.2.1 « Exigences de sécurité » pour de plus amples renseignements, en particulier le paragraphe 2 des Exigences de sécurité pour chaque volet de travail.

Question 46

Comme nous ignorons si nous serons sélectionnés et pour quel volet de travail, nous nous demandons si la cote de sécurité pouvait être obtenue au moment de soumettre une proposition pour un mandat précis dans un volet de travail donné, ou si nous pouvons en faire la demande tout de suite et l'inclure dans notre proposition afin d'obtenir la cote de sécurité requise d'ici l'octroi du mandat, le cas échéant?

Réponse de RNCan Q46: Veuillez consulter l'article 6.2.1 « Exigences de sécurité » pour de plus amples renseignements, en particulier le paragraphe 2 des Exigences de sécurité pour chaque volet de travail.

Question 47

Doit-on fournir des preuves des cotes de sécurité pour nos installations et les experts proposés?

Réponse de RNCan Q47: Veuillez consulter l'article 6.2.1 « Exigences de sécurité » pour de plus amples renseignements, en particulier le paragraphe 2 des Exigences de sécurité pour chaque volet de travail.

Question 48

Pouvez-vous confirmer qu'aucun renseignement financier n'est demandé pour le moment (tarifs d'experts, etc.)?

Réponse de RNCan Q48: Aucun renseignement financier n'est demandé ou requis pour le moment.

Question 49

L'arrangement en matière d'approvisionnement sera-t-il attribué à un seul fournisseur ou à plusieurs?



Réponse de RNCAN Q49: RNCAN ne peut envisager le parrainage d'une entreprise que si un arrangement en matière d'approvisionnement lui est attribué.

Question 50

Dans ce dernier cas, existe-t-il un nombre minimal de points qu'un fournisseur pourrait obtenir afin d'être admissible à un volet précis?

Réponse de RNCAN Q50: Veuillez consulter la section 4.2 « Méthode de sélection » (p. 61), qui précise ce qui suit :

« Pour être déclaré recevable, un arrangement doit :

- a. satisfaire à toutes les exigences de la demande de régime d'approvisionnement; et
- b. satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires; et
- c. obtenir le minimum requis de soixante (60) pour cent de l'ensemble des points pour les critères d'évaluation technique qui sont soumis à une cote de point.

2. les arrangements qui ne rencontrent pas (a), (b) ou (c) ci-dessus seront déclarées non recevables.

Note : ceci sera applicable pour chaque volet respectif. »

Question 51

Notre organisation, (entreprise XYZ), prépare actuellement une réponse à la DAMA pour les Services d'analyse énergétique et de collecte de données (NRCan-5000033922). Nous possédons une attestation de vérification d'organisation désignée valide, mais afin de satisfaire aux exigences de sécurité de cette soumission, nous devons présenter une demande d'autorisation de détenir des renseignements. Nous avons communiqué avec Programme de sécurité des contrats et ils nous ont recommandé de communiquer avec vous dans un premier temps afin de solliciter votre parrainage de notre demande d'autorisation de détenir des renseignements. Accepteriez-vous de parrainer notre organisation?

Réponse de RNCAN Q51: RNCAN ne peut envisager le parrainage d'une entreprise que si un arrangement en matière d'approvisionnement lui est attribué.

Question 52

Est-il possible de répondre en tant que consortium de sociétés communes?

Réponse de RNCAN Q52: Oui. Vous pouvez également consulter la réponse à la question 41 ci-dessus.

Question 53

Dans le formulaire PWGSC-TPSGC, il est indiqué que pour réaliser une enquête de sécurité sur mon organisation (afin d'obtenir la cote de sécurité nécessaire en vue d'obtenir un contrat dans le cadre de cette demande d'arrangement en matière d'approvisionnement), nous devons être



« parrainés » par des sources approuvées par le gouvernement du Canada. Je ne saisis toutefois pas auprès de vous je dois faire la demande pour m'inscrire et commencer le processus d'accréditation.

Est-ce directement auprès de vous (RNCan)?

<https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/formulaires-forms/esosp-psos-fra.html>

Sur cette page Web, il est écrit : « Un formulaire de Demande d'enquête de sécurité sur une organisation du secteur privé complété est requis pour toutes les organisations du secteur privé, qui doivent avoir accès à des renseignements, des biens ou des établissements de travail Protégés ou Classifiés au cours des douze prochains mois. **Ce formulaire doit seulement être rempli par une source approuvée.** »

Réponse de RNCan Q53: RNCan ne peut envisager le parrainage d'une entreprise que si un arrangement en matière d'approvisionnement lui est attribué.

Question 54

L'exigence de sécurité du volet de travail C exige que « l'entrepreneur ou l'organisme offrant doit, à tout moment au cours de l'exécution du contrat ou de l'offre permanente, détenir une attestation de sécurité d'installation valide au niveau SECRET avec la protection de document approuvée au niveau SECRET. »

- 1) Une entreprise peut-elle être admissible sur la base d'un engagement d'obtenir la protection de documents de niveau SECRET si la soumission est retenue?
- 2) Sinon, serait-il possible de terminer le travail sur n'importe quel document de niveau SECRET aux bureaux de Ressources naturelles Canada?

Réponse de RNCan Q54: 1) RNCan ne peut envisager le parrainage d'une entreprise que si un arrangement en matière d'approvisionnement lui est attribué; 2) Non.

Question 55

Étant donné le grand nombre de modifications, serait-il possible de recevoir une version entièrement mise à jour de la Demande d'arrangements en matière d'approvisionnement (DAMA)?

Réponse de RNCan Q55: Oui. Une DAMA mise à jour sera publiée sous peu.

Question 56

Le point (1) de la Modification 002 demande que le poste conseiller technique principal soit ajouté et le point (3) demande que le poste de développeur logiciel débutant soit supprimé pour le volet de travail E. Le conseiller technique principal doit-il être utilisé à titre de remplacement à l'exigence obligatoire O-4?



Réponse de RNCan Q56: Oui. L'information sera modifiée sous l'exigence obligatoire O-4.

Question 57

Le point C3C du volet de travail E se rapporte à la ressource proposée pour l'exigence obligatoire O-4; cette ressource avait initialement été répertoriée comme développeur logiciel débutant, mais ce poste a depuis été supprimé conformément à la Modification 002. Quels sont l'exigence cotée, la répartition des points et le pointage maximum actuels pour le point C3C du volet E? Le contenu reste-t-il identique à celui publié dans la version originale de la DAMA, à l'exception de la note supprimée, comme indiqué dans le point (8) de la Modification 002, ou faut-il supprimer complètement le point C3C?

Réponse de RNCan Q57: Le contenu du point C3C du volet de travail E a été modifié dans la modification no 005 : 2) Critères techniques cotés, volet de travail E – C3C : Pointage (i), Exigence cotée (ii), Répartition des points (iii), Pointage maximum (iv), Pointage maximum (v) et Pointage minimal nécessaire pour que la proposition soit jugée conforme (vi).

Question 58

Le point (5) de la Modification 002 demande que le passage « a) Démontrer de façon claire qu'elle possède une expérience, comme l'indique cette exigence cotée, d'au moins deux (2) projets au cours des deux (2) dernières années » soit supprimé et remplacé. Or, ce passage ne se trouve pas dans le volet de travail A aux points C3A et C3B. Veuillez confirmer que le texte à remplacer est bien « Démontrer que la ressource proposée a acquis une expérience, comme l'indique cette exigence cotée, dans le cadre d'au moins deux (2) projets au cours des deux (2) dernières années ».

Réponse de RNCan Q58: Le texte révisé au volet de travail A sous les points C3A et C3B devrait se lire comme suit : « Démontrer de façon claire que la ressource proposée a acquis une expérience, comme l'indique cette exigence cotée, dans le cadre d'au moins deux (2) projets au cours des quatre (4) dernières années ». Il sera modifié sous peu.

Question 59

Le point (6) de la Modification 002 demande que le passage « a) Démontrer de façon claire qu'elle possède une expérience, comme l'indique cette exigence cotée, d'au moins deux (2) projets au cours de deux (2) des quatre (4) dernières années » soit supprimé et remplacé. Or, ce passage ne se trouve pas dans le volet de travail E aux points C3B et C3D. Veuillez confirmer que le texte à remplacer est bien : « Démontrer de façon claire qu'elle a acquis une expérience, comme l'indique cette exigence cotée, dans le cadre d'au moins deux (2) projets techniques au cours de deux (2) des quatre (4) dernières années ».

Réponse de RNCan Q59: Le texte révisé sous le volet de travail E sous le point C3B devrait se lire comme suit : « Démontrer que la ressource proposée a acquis une expérience, comme l'indique cette exigence cotée, dans le cadre d'au moins deux (2) projets au cours des quatre (4) dernières années. » Il sera modifié sous peu.

Le texte révisé sous le volet de travail E sous le point C3D devrait se lire comme suit :
« Démontrer que la ressource proposée a acquis une expérience, comme l'indique cette exigence



cotée, dans le cadre d'au moins deux (2) projets au cours des quatre (4) dernières années. » Il sera modifié sous peu.

Question 60

La réponse fournie à la Question 17 indique qu'un répondant serait disqualifié du volet de travail en question « si une ressource individuelle ne satisfait pas aux exigences obligatoires énoncées à la partie 4.1.1.1 ». La réponse fournie à la Question 15 indique que « les points accordés à la ressource individuelle ayant obtenu la cote la plus élevée serviront à établir la cote de la soumission du répondant ». Si plusieurs ressources sont proposées, mais qu'une seule ne satisfait pas aux exigences obligatoires, qui serait disqualifié : le répondant ou uniquement la ressource individuelle en question?

Réponse de RNCAN Q60: Dans ce cas, seule la ressource individuelle serait disqualifiée. Le répondant ne sera pas disqualifié du volet de travail en question tant qu'au moins une personne satisfait à toutes les exigences obligatoires énoncées à la partie 4.1.1.1.

Question 61

Étant donné le nombre important de modifications à la DAMA, RNCAN pourrait-il prolonger l'échéance de deux semaines supplémentaires?

Réponse de RNCAN Q61: Oui. L'échéance a été prolongée de deux semaines avec une nouvelle date de clôture fixée au 18 février 2019.

Question 62

La réponse de RNCAN à la Question 23 indique qu'il n'est pas nécessaire de fournir de références sous le point C3 des volets de travail E ou F. Est-ce que RNCAN peut confirmer l'exigence cotée pour le volet de travail F au point C3?

Réponse de RNCAN Q62: Aucune référence n'est requise dans le point C3 du volet de travail F. Cette information aurait dû faire partie de la modification n° 005 et sera corrigée dans une modification supplémentaire.

Question 63

Pouvez-vous clarifier si cette entente d'offre à commandes couvre uniquement la région du Pacifique? Le cas échéant, désirez-vous que les promoteurs identifient des ressources pour chaque volet de travail dans toutes les régions?

Réponse de RNCAN Q63: Cette Demande d'arrangements en matière d'approvisionnement (DAMA) couvre toutes les régions. Les soumissionnaires peuvent soumissionner sur tous les volets ou sur l'un ou l'autre volet, indépendamment de la région d'où ils proviennent.

Question 64

Volet de travail F – C3A et C3B, Pointage a) sont tous deux en lien avec le nombre minimum de projets (c.-à-d. 10 pour C3A et 5 pour C3B).



Modification No. 005 – Volet de travail F – C3A a) 1 point pour chaque projet appuyé par la ressource proposée durant les 10 dernières années, pour un maximum de 10 points.

Modification No. 002 – Volet de travail F – C3B a) 1 point pour chaque projet appuyé par la ressource proposée durant les 5 dernières années, pour un maximum de 5 points.

Toutefois, Volet de travail F – C3A **et** C3B, Pointage b) **et** c) sont toujours en ligne avec le nombre maximum de projets (c.-à-d. 15 pour C3A et 10 pour C3B), comme suit :

C3A b) jusqu'à un maximum de 2 points par projet, pour un maximum de 30 points

R3A c) jusqu'à un maximum de 2 points par projet, pour un maximum de 30 points

R3B b) jusqu'à un maximum de 2 points par projet, pour un maximum de 20 points

R3B c) jusqu'à un maximum de 2 points par projet, pour un maximum de 20 points

RNCan pourrait-il clarifier si le nombre maximum de points devrait plutôt correspondre au nombre minimum de projets, comme suit :

C3A b) jusqu'à un maximum de 2 points par projet, pour un maximum de 20 points

R3A c) jusqu'à un maximum de 2 points par projet, pour un maximum de 20 points

R3B b) jusqu'à un maximum de 2 points par projet, pour un maximum de 10 points

R3B c) jusqu'à un maximum de 2 points par projet, pour un maximum de 10 points

Réponse de RNCan Q64:

Cela est correct, les points devraient correspondre au nombre minimum de projets. Cette information sera modifiée sous peu.

Question 65

Selon les Critères techniques cotés fournis sous la section 4.1.1.2, C2 requiert des descriptions de projet détaillées d'un maximum de cinq projets pertinents appuyés par l'équipe responsable du projet, mais ne spécifie pas un temps limite pour ces projets. Y a-t'il une limite de temps applicable (c.-à-d. durant les 2 des 4 dernières années), et si oui, comment cela sera-t-il évalué?

Réponse de RNCan Q65: Il n'y a pas de limite de temps sous C2 d'aucun des 6 volets de travail puisque C2 sert à évaluer l'ensemble de l'expérience à fournir les services/appui respectif à chacun de ces volets.

Question 66

Veuillez confirmer que les tableaux inclus sous la section 4.1.1.1 (Critères techniques obligatoires) aux pages 14-20, lesquels incluent des colonnes avec des cases à cocher et des références aux numéros de page de la proposition, ne doivent PAS être inclus dans les soumissions de proposition.

Réponse de RNCan Q66: Les tableaux n'ont pas à être inclus dans les soumissions de proposition. Toutefois, les soumissionnaires sont encouragés à spécifier où les évaluateurs peuvent trouver l'information qui confirme qu'ils rencontrent tous les critères obligatoires.



Question 67

Sous l' "Appendice 2 – Ressources proposées » (p. 79-80) : comment définiriez-vous personnel « premier" ?

Réponse de RNCAN Q67: "Annexe 2 - Ressources proposées" a été supprimé dans son intégralité.

Question 68

L'adresse courriel indiquée pour la soumission de proposition (NRCan.pacific_region_bid_submission-pacific_region_bid_submission.RNCan@canada.ca) ne semble pas être correcte ; pourriez-vous confirmer?

Réponse de RNCAN Q68: L'adresse courriel indiquée pour la soumission de proposition est correcte.

Fin de Q&R (28-68)



Question 28

Under Work Stream C, for Mandatory Requirement M-5, would the Crown consider adding accounting as one of the post-secondary degrees accepted to meet the requirement?

NRCan Answer Q28: Yes, accounting can be added as one of the post-secondary degrees accepted. The RFSA has been amended.

Question 29

Under Work Stream C, for Mandatory Requirement M-6, can the Crown please define what would be considered an energy study?

NRCan Answer Q29: The scope of energy use study can be very broad. The following are some of the possible and non-mutually-exclusive topics of energy use study:

- Energy use by sector's (buildings, equipment, industry, transportation) structure and/or by energy source and/or by end use (final demand);
- Measuring energy use;
- Energy efficiency;
- Adoption of commercial technologies and measures affecting industrial energy use and associated energy intensity;
- Energy intensity in commercial, institutional and residential buildings;
- Renovation and retrofit of buildings;
- The structure of energy use by sector and sub-sector;
- Implications of energy use and efficiency to the economy (employment, GDP, trade, etc.);
- Energy use technology;
- Energy use investment;
- Legislation, policy, regulation, standards, programs and projects related to energy use & efficiency;
- Impact estimation plans for energy efficiency programs;
- National Energy Code of Canada for Buildings;
- GHG emissions associated with energy use;
- The modelling of energy use trends (allocation, projection);
- Methodology in energy use analysis, forecast, and data collection.

Question 30

With respect to M-6 for Work Stream E, will NRCan accept to modify the list of programs of study, to include a post-secondary degree, diploma or certificate in Public/Business Administration, similar to the mandatory education requirements for this role, under Work Streams A, B, C, and D?

NRCan Answer Q30: No, NRCan cannot accept to modify the list of programs of study to include Public/Business Administration under M-6 for Work Stream E since that stream requires technical knowledge that is not required in Streams A to D.



Question 31

I want to know if the Security Requirements presented with the request is applicable when selecting the list of firm or is it only when the firm, from the selected list, want to make a quote on a CG project that the Security Requirement need to be met ?

NRCan Answer Q31: As per Amendment 003 to solicitation NRCan-5000033922, the security requirements are required prior to the issuance of the Supply Arrangement.

Question 32

The deadline mentioned on the document is January 21st, but in the web portal it is written February 4th, could you confirm to me which is the right deadline?

NRCan Answer Q32: The bid solicitation closes on Monday, February 18, 2019 at 2:00pm PST.

Question 33

Also a couple documents are required for security checks, and I see that the procedure can take up to 6 months to get the required documents. I was wondering if the documents were required for the submission or if it was ok if the demand is on-going and will be done for the first potential assignment of the contract.

NRCan Answer Q33: Please refer to article 6.2.1 Security Requirements for further details, specifically sub articles 2 of the Security Requirement of each streams.

Question 34 Does an administrative process exist to obtain security clearance for resources that are US citizen(s) so that they can be eligible as proposed resources? If so, can you please let us know the process?

NRCan Answer Q34: Here is the link to the information (and processes to follow) regarding International Contract Security Requirements: <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/international-eng.html>

Question 35

Do we need to obtain security clearances for personnel prior to submitting a response? If so at what level and which forms are required?

NRCan Answer Q35: Please refer to article 6.2.1 Security Requirements for further details, specifically sub articles 2 of the Security Requirement of each streams.

Question 36

We are not clear what is required on the form in Appendix 2, Page 79 of the RFSA. In the "Bidder Proposed SA Section", we have to fill in the following for each resource:

In the "Bidder Proposed SA Section" - Primary: Yes No (circle correct one) – does this mean that we should indicate whether or not this is a back up person or the key person we are proposing?



NRCan Answer Q36: "Appendix 2 - Proposed Resources" has been deleted in its entirety.

Question 37

In the "Bidder Proposed SA Section" - Security: Yes No (circle correct one) - does this mean that if the person has any level of security clearance we should circle "yes"?

NRCan Answer Q37: "Appendix 2 - Proposed Resources" has been deleted in its entirety.

Question 38

In the "Bidder Proposed SA Section" - Security Level of Personnel Clearance: does this mean that the person if the person has some security clearance we should specify the level?

NRCan Answer Q38: Appendix 2 - Proposed Resources" has been deleted in its entirety.

Question 39

Regarding security requirements for the Supplier's proposed individuals, can NRCan confirm if the security requirements need to be met when submitting a bid for this RFSA, or only during the procurement process (i.e., when NRCan issues an RFP)? For example, if an individual is in the process of obtaining security clearance (Reliability Status), but has not yet obtained the security clearance, can we include this individual in our bid to this RFSA?

NRCan Answer Q39: As per Amendment 003 to solicitation NRCan-5000033922, the security requirements are required prior to the issuance of a Supply Arrangement.

Question 40

On page 50 of the English version of the RFSA (R3 – Experience of proposed resources for Stream F), it is written that "The supplier (bidder) and/or the proposed resource(s) must provide a minimum of two (2) references per project...". Could you please clarify the "and/or"? We will be providing references in the firm's experience section R2 as it is a requirement; will this be considered sufficient or is it preferable to also have references for the resources' projects? Not all Streams require references in the CVs.

NRCan Answer Q40: There is no need to provide references under R3. This information has been amended.

Question 41

Is it possible to apply for one particular stream in association with another firm, and as the sole consultant for others at the same time?

NRCan Answer Q41: A consortium of firms may propose individuals from different organizations to fill the positions. Please refer to Part 5 – Certifications (page 56) of the RFSA.



Question 42

Regarding questions about the security clearance requirements for RFSA 140886, Streams D and F (p. 58 of the RFSA):

Is having “approved Document Safeguarding at the level of Protected B” status a pre-requisite for applying for the RFSA, or can protected B status be obtained after the supply arrangement is awarded?

NRCan Answer Q42: No, it is a requisite prior to the issuance of the SA.

Question 43

Are all the personnel on the application required to have reliability status at the time of the application, or can the status be granted to some personnel after the supply arrangement is awarded?

NRCan Answer Q43: Please refer to article 6.2.1 Security Requirements for further details, specifically sub articles 2 of the Security Requirement of each streams.

Question 44

If subcontractors were to be included in the application, would they need approval by CISD/PWGSC beforehand?

NRCan Answer Q44: Yes, all subcontractors need approval by CISD/PWGSC.

Question 45

Must all proposed experts have the required security clearance at the time of application for the RFSA?

NRCan Answer Q45: Please refer to article 6.2.1 Security Requirements for further details, specifically sub articles 2 of the Security Requirement of each streams.

Question 46

Since we do not know if we will be selected, and for what stream, we are wondering if the clearance can be obtained when it is time to apply for a specific assignment in a specific stream. Or if they could be included in our proposal and apply for security clearance now and be ready when, and if, needed?

NRCan Answer Q46: Please refer to article 6.2.1 Security Requirements for further details, specifically sub articles 2 of the Security Requirement of each streams.

Question 47

Must we provide proofs of security clearances for the premises and experts?

NRCan Answer Q47: Please refer to article 6.2.1 Security Requirements for further details, specifically sub articles 2 of the Security Requirement of each streams.



Question 48

Could you please confirm that no financial information is requested at this time (experts' rates, etc.)?

NRCan Answer Q48: No financial information is requested or required at this time

Question 49

Will the supply arrangement only be awarded to one Supplier, or multiple?

NRCan Answer Q49: NRCan expects that multiple supply arrangements will be issued across all of the work streams.

Question 50

If the latter is true, is there a minimum number of points a Supplier could obtain to qualify for a specific stream?

NRCan Answer Q50: Please see 4.2 Basis of Selection (p.52) as follows:

To be declared responsive, an arrangement must:

- a. comply with all the requirements of the Request for Supply Arrangements; and
- b. meet all mandatory technical evaluation criteria; and
- c. obtain the required minimum of sixty (60) percent overall of the points for the technical evaluation criteria which are subject to a point rating.

2. Arrangements not meeting (a), (b) or (c) above will be declared non-responsive.

Note: This will be applicable for each respective stream.

Question 51

Our organization, (XYZ Company), is currently preparing a response to the RFSA for Energy Analysis and Data Collection Services (NRCan-5000033922). We hold a valid Designated Organization Screening, but in order to meet the security requirements for this bid we will need to apply for Document Safeguarding Capability. We've contacted the Contract Security Program and they recommended that as a first step we reach out to you with a request to sponsor our application for DSC. Is this something you would be willing to sponsor our organization for?

NRCan Answer Q51: NRCan may only consider sponsorship if the firm is to be awarded a Supply Arrangement

Question 52

Is (it) possible to answer as a consortium of joint companies ?

NRCan Answer Q52: Yes, also see Q/A 41 above.



Question 53:

In TPSGC-PWGSC, it says that in order to obtain a security screening for my organisation (and so get the security clearance to get the chance to get a contract from this Request for Supply Arrangement). We need to be "sponsored" by an GC-approved sources. I just don't seem to get who exactly I need to ask to get register and start the processes to get the accreditation?

Is it directly with you (NRCan) ??

<https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/formulaires-forms/esosp-psos-eng.html>

Here it says " A completed Request for private sector organization screening form is required for any private sector organization needing access to Protected and Classified information, assets or work sites within the next twelve months. **Only an approved source may complete this form.**"

NRCan Answer Q53: NRCan may only consider sponsorship if the firm is to be awarded a Supply Arrangement

Question 54:

The Security Requirement for Workstream "C" requires "The Contractor/Offeror must, at all times during the performance of the Contract/Standing Offer, hold a valid Facility Security Clearance at the level of SECRET, with approved Document Safeguarding at the level of SECRET."

- 1) Could a firm be qualified on the basis of a commitment to obtain Document Safeguarding at the level of SECRET if the bid is otherwise successful?
- 2) Alternately, would it be possible to complete work on any SECRET level documents at the Natural Resources Canada's Offices?

NRCan Answer Q54: 1) NRCan may only consider sponsorship if the firm is to be awarded a Supply Arrangement and 2) No.

Question 55:

Given the large number of amendments, would it be possible to receive a fully updated version of the RFSA?

NRCan Answer Q55: Yes, there will be an updated RFSA posted shortly

Question 56:

Amendment 002 (1) asks for Senior Technical Advisor to be inserted and (3) asks for the Junior Software Developer position to be deleted for Work Stream E. Is the intention that Senior Technical Advisor be used as the replacement for M-4?

NRCan Answer Q56: Yes. The information will be amended under M-4 of the Mandatory Requirements.



Question 57:

R3C of Work Stream E all relates to the proposed resource for M-4 which had been originally listed as the Junior Software Developer position but has since been deleted as per Amendment 002. What is the current Point Rated Requirement, Points Breakdown, and Maximum points for R3C of Stream E; or, does the content remain the same as published in the original version of the RFSA, except for the deleted note as indicated in (8) Amendment 002; or, should R3C be deleted completely?

NRCan Answer Q57: The content for R3C of Work Stream E has been modified under Amendment No. 005: 2) Point Rated Technical Criteria, Work Stream E – R3C Points Breakdown Summary (i), Point Rated Requirement (ii), Points Breakdown (iii), Max Points (iv), Total Points Available (v) and Minimum Points Needed to be Considered Compliant (vi).

Question 58:

Amendment 002 (5) asks for “a) Clearly demonstrate s/he has the experience as outlined in this point-rated requirement for at least two (2) projects during the last two (2) years.” to be deleted and replaced but this wording is not found in Work Stream A, R3A or in R3B. Please confirm that the text to be replaced is “Demonstrate that the proposed resource has the experience as outlined in this point-rated requirement for at least two (2) projects during the last two (2) years.”

NRCan Answer Q58: The revised text under Work Stream A, R3A and R3B should read: “a) Clearly demonstrate that the proposed resource has the experience as outlined in this point-rated requirement for at least two (2) projects during the last four (4) years.” This will be amended shortly.

Question 59:

Amendment 002 (6) asks for “a) Clearly demonstrate s/he has the experience as outlined in this point-rated requirement for at least two (2) projects during the past two (2) of last four (4) years.” to be deleted and replaced but this wording is not found in Work Stream E R3B or R3D. Please confirm the text to be replaced is: “Clearly demonstrate s/he has the experience as outlined in this point-rated requirement for at least two (2) technical projects during the past two (2) of last four (4) years.”

NRCan Answer Q59: The revised text under Work Stream E, R3B should read: “a) Clearly demonstrate that the proposed resource has the experience as outlined in this point-rated requirement for at least two (2) technical projects during the past four (4) years.” This will be amended shortly.

The revised text under Work Stream E, R3D should read: “a) Clearly demonstrate that the proposed resource has the experience as outlined in this point-rated requirement for at least two (2) technical energy projects during the past four (4) years.” This will be amended shortly.

Question 60:

The answer provided for Question 17 indicates that a respondent would be disqualified for the specific stream “In the event that any individual resource does not meet the required mandatory



requirements outlined in Part 4.1.1.1.” The answer provided to Question 15 states that “The points for the highest rated individual resource are used to score the Respondent’s submission.” In the event that multiple resources are proposed, but one does not successfully meet the mandatory requirements, is the respondent disqualified from the stream; or, does this disqualify the individual resource only?

NRCan Answer Q60: In this case, only the individual resource would be disqualified. The respondent will not be disqualified from the stream as long as at least one individual meets all the mandatory requirements outlined in Part 4.1.1.1.

Question 61:

Given the large number of amendments to the RFSA, would NRCan be able to extend the deadline by an additional two weeks?

NRCan Answer Q61: Yes, the deadline has been extended by two weeks, with a new closing date of February 18, 2019.

Question 62: The NRCan Answer Q23 states there is no need to provide references under R3 of Work Stream E or F. Can NRCan confirm the Point Rated Requirement for Work Stream F, R3?

NRCan Answer Q62: No references are required under R3 of Work Stream F. This should have been part of Amendment No. 005 and will be corrected in an additional amendment.

Question 63:

Can you clarify whether this SOA covers the Pacific region only? If not, are you looking to proponents to identify resources for each work stream in all regions?

NRCan Answer Q63:

This Request for Supply Arrangement (RFSA) covers all regions. Bidders can bid on all streams or any of the streams, regardless of the region they are from.

Question 64:

Work Stream F – R3A and R3B, points breakdown a) are both now in line with the minimum number of projects (i.e., 10 for R3A and 5 for R3B).

Amendment No. 005 – Work Stream F - R3A a) 1 point per project supported by the proposed resource(s) during last 10 years, maximum 10 points. Amendment No. 002 – Work Stream F - R3B a) 1 point per project supported by the proposed resource(s) during last 5 years; maximum 5 points. However, Work Stream F - R3A **and** R3B, points breakdown b) **and** c) are still in line with the maximum number of projects (i.e., 15 for R3A and 10 for R3B), as follows:

R3A b) up to 2 points per project, maximum 30 points

R3A c) up to 2 points per project, maximum 30 points

R3B b) up to 2 points per project, maximum 20 points

R3B c) up to 2 points per project, maximum 20 points

Could NRCan please clarify if these maximum points should align with the minimum number of



projects instead, as follows:

R3A b) up to 2 points per project, maximum 20 points

R3A c) up to 2 points per project, maximum 20 points

R3B b) up to 2 points per project, maximum 10 points

R3B c) up to 2 points per project, maximum 10 points

NRCan Answer Q64:

This is correct, the points should align with the minimum number of projects. This information will be amended shortly.

Question 65:

According to the Point Rated Technical Criteria provided in Section 4.1.1.2, R2 requires detailed project descriptions of up to five relevant projects supported by the Project Team, but does not specify a time limit for such projects. Is there a time limit that is applicable here (e.g., within the last 2 or 4 years), and if so, how will it be scored?

NRCan Answer Q65: There is no time limit under R2 of any of the 6 streams as R2 is meant to assess the overall experience providing the required services/support relevant to each of these streams.

Question 66:

Please confirm that the tables included under Section 4.1.1.1 (Mandatory Technical Criteria) on p.14-20, which include columns with check boxes and references to proposal page #s, need NOT be included in proposal submissions.

NRCan Answer Q66: The tables do not need to be included in the proposal submissions. Bidders are however encouraged to specify where the evaluators can find the information that confirms they meet all mandatory requirements.

Question 67: In "Appendix 2-Proposed Resources" (p. 79-80): how is "Primary" personnel defined?

NRCan Answer Q67: "Appendix 2 - Proposed Resources" has been deleted in its entirety.

Question 68:

The listed email address for proposal submission (NRCan.pacific_region_bid_submission-pacific_region_bid_submission.RNCan@canada.ca) does not look correct; can you confirm?

NRCan Answer Q68: The listed email address for proposal submission is correct.

End of Q&A (28-68)